Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA équipe la HAAC du Togo de son système de Suivi de programmes et de reporting «HACA Media Solutions »

09 nov 2018

M. Bouezmarni recevant des mains du Rapporteur Général de la Haca
un certificat de reconnaissance

Explications au Président de la HAAC

Cérémonie de remise officielle du système Haca HMS. Au premier rang MM. Bourbate et Salahddine de la Haca et le secrétaire administratif et financier de la HAAC

Visite à la télévision nationale, avec son chef des programmes, MM. Naji et Salahddine

M. Naji reçu par le directeur de la radio nationale

Le directeur de « Radio Pyramide » reçoit M. Naji

Le DG de la Haca inaugurant avec le Président de la HAAC la salle technique abritant le système HMS HACA

Studio « Radio Pyramide »

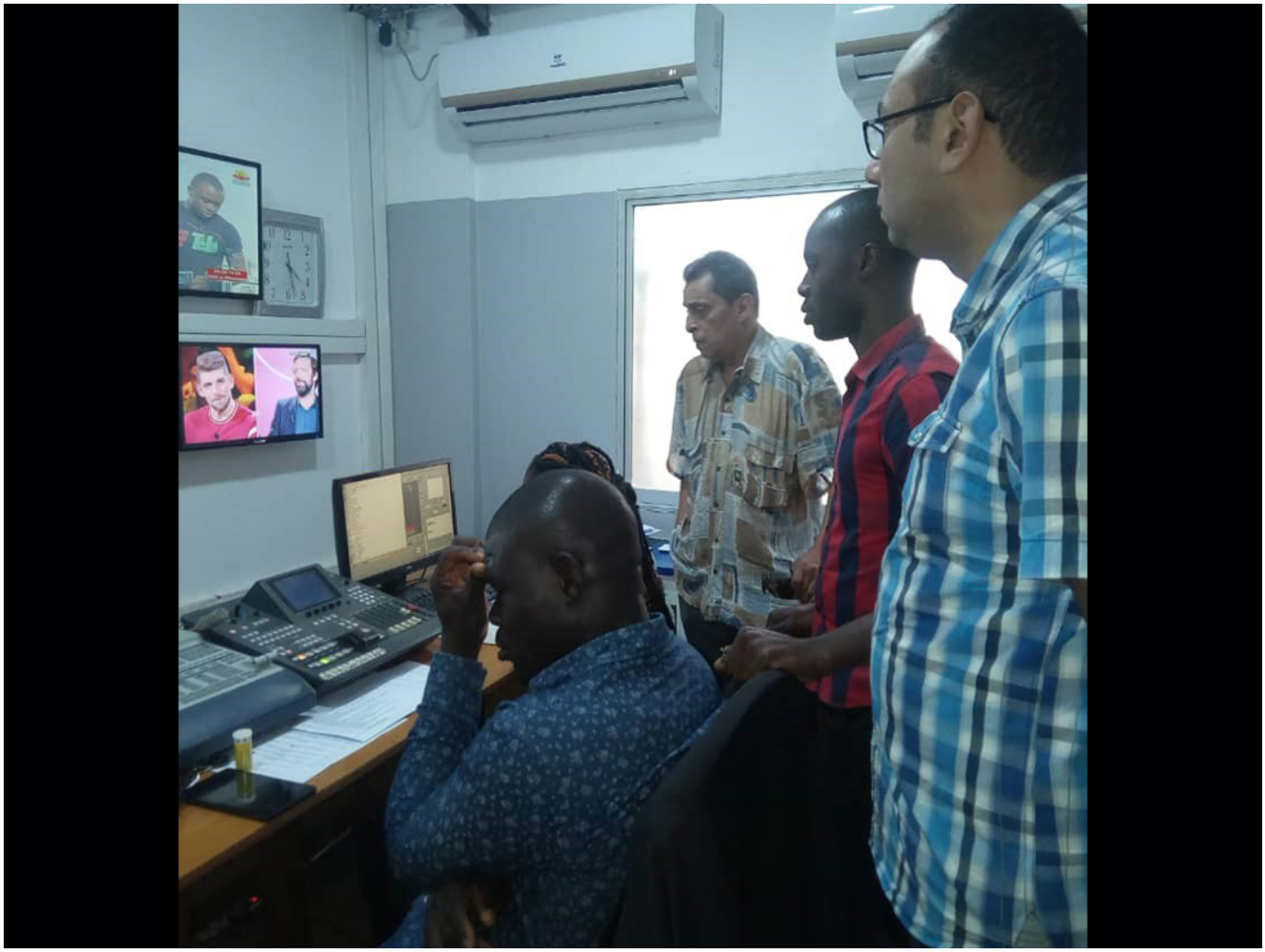

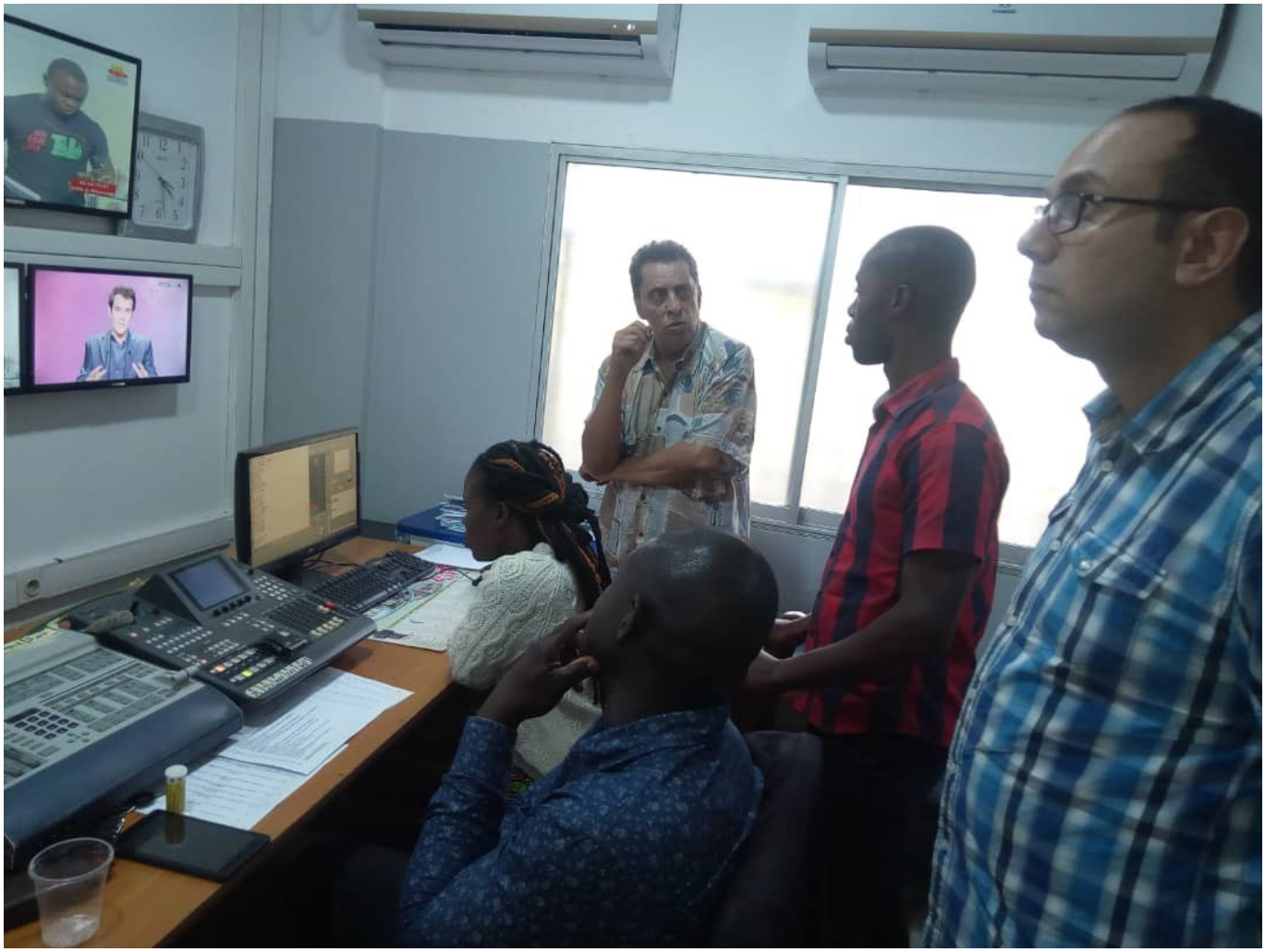

Avec le directeur et le rédacteur en chef de « Radio Pyramide »

Diplôme d'honneur remis à M. Naji par le Président de la HAAC Togo

M. Naji reçu par le rédacteur en chef de « Radio Victoire », généraliste et qui émet depuis plus de 13 ans

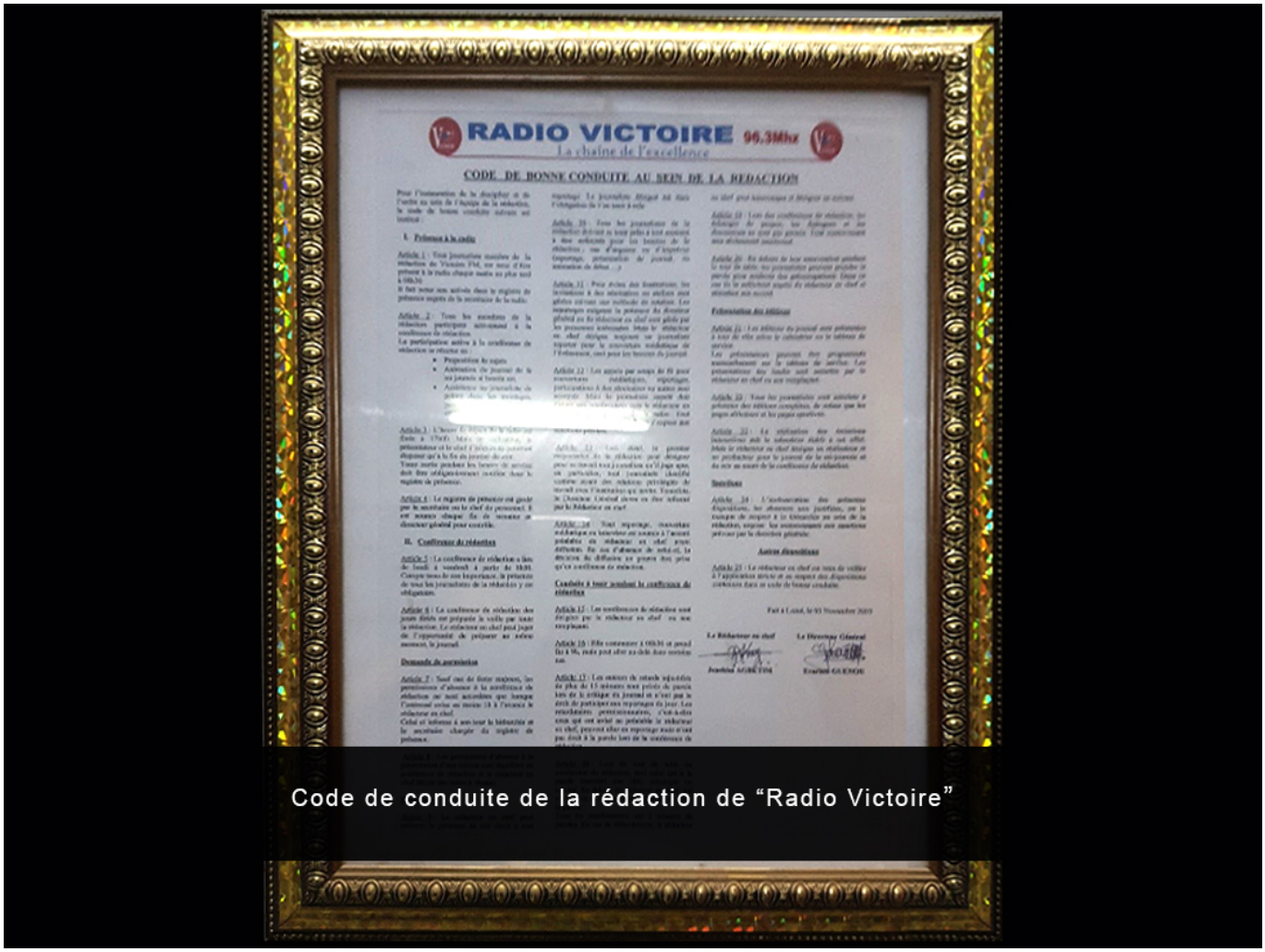

Code de conduite de la rédaction de “Radio Victoire”

Après six pays du continent (hormis la Belgique), utilisant le système breveté de la HACA « HMS Solutions », outil informatisé et automatique de suivi de programmes, de traitement et d’analyse des contenus audiovisuels, la république du Togo vient d’outiller de ce système marocain son autorité de régulation, la Haute Autorité de l’Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Une équipe de la HACA, dirigée par le Directeur Général, M. Jamal Eddine Naji, a procédé, le 5 novembre, à la livraison finale de ces équipements et logiciels au siège de la HAAC dont le Président, M.Telou Pitaloulani, et M. Naji, ont présidé une cérémonie d’inauguration et de mise en route officielle du système HACA, après une remise de diplômes aux quelques 20 cadres qui ont bénéficié d’une formation ciblée assurée sur place, pendant trois semaines, par la direction des systèmes informatiques de la HACA, c'est-à-dire son directeur, M. Najib Bouezmarni et M. Adil Bourbate, Manager technique et des équipements.

A l’issue de ces cérémonies, marquées par des discours du Président de la HAAC, du DG de la HACA, du Rapporteur général de la HAAC, M. Mathias N. Ayena et de M. Bouezmarni, la délégation marocaine, qui comprenait également M. Talal Salahdine, manager pour l’Afrique au Département de la Coopération Internationale de la Haca, a convenu avec ces responsables togolais de lancer, ensemble, une réflexion pratique pour élargir davantage ce partenariat « gagnant/gagnant » qui pourrait concerner, selon le souhait de la HAAC, l’architecture organisationnelle et administrative, la diversité et spécificités des différents métiers assurant la régulation, la formation continue des ressources humaines, les instruments de veille, de vigie et d’études ciblées tant sur les contenus régulés ou à réguler, que sur les incessantes nouveautés des formats, des usages et des supports animant le paysage médiatique mondial à la faveur de l’ère numérique et du phénomène des

convergences.

A noter que, dans le cas du Togo, « Haca Médias Solutions » permettra l'enregistrement, 24h/24h de trente-six (36) chaines de radio et la conservation desdits enregistrements pendant une période de sept (7) ans, celui de douze (12) chaines de télévision dont les émissions peuvent être conservées pendant dix-huit (18) mois, ainsi que l'analyse du contenu de ces enregistrements.

Dans son discours, à l'occasion, le Directeur Général de la HACA, après avoir relevé les similitudes de valeurs et principes entre le Togo et le Maroc, notamment le pluralisme politique et la liberté d'expression et de presse, a invité les agents de la HAAC préposés au monitoring, à apporter leur contribution à l'ancrage de la démocratie et de la régulation des médias. « Comme dans nombre de nos pays africains, vous êtes, après la génération de la lutte pour la libération et celle de la lutte pour les libertés et la dignité, la génération de la construction de la citoyenneté démocratique, de la démocratisation du paysage médiatique et, partant, de la démocratisation de la société et de ses institutions, ce qu'induit, pour une part importante, la régulation des médias », a-t-il dit. M. Naji, en compagnie de M. Talal Salahddine, a, par ailleurs, rendu visite aux stations radio et télévision du pôle public togolais, ainsi qu'à deux radios commerciales, « Radio Pyramide » et « Radio Victoire », donnée pour être la plus écoutée, bien que le pays ne dispose pas encore d'une mesure d'audimétrie et compte des dizaines de radios confessionnelles et évangélistes, en plus de radios communautaires, notamment dans les régions rurales. Le paysage radiophonique compte aussi l'opérateur marocain, Hit Radio.

Signalons, enfin, qu'au terme de ces cérémonies, scellant un fort partenariat entre les deux régulateurs, la HACA s'est vu décerner, à travers son directeur général, un diplôme d'honneur pour sa disponibilité et sa diligence à implémenter le système « HACA Médias Solutions » au Togo. Les experts marocains qui ont conduit les travaux d'installation ont, quant à eux, été bénéficiaires de certificats de reconnaissance de la part de la HAAC.

avec le service de presse de la HAAC [2]

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B [2] https://www.haactogo.tg/?p=4677